



le meilleur  
de l'Europe  
dans vos  
projets

eureka21

## **Forte attractivité du territoire : l'asphyxie ou le nouveau modèle de développement**

***Depuis la fin du XIXème siècle, le département des Alpes Maritimes a construit son développement sur un formidable pouvoir d'attraction : jeunes actifs, retraités, touristes étrangers, entreprises high tech... tous ont été séduits par la beauté de la Côte d'Azur, la douceur du climat et la proximité des Alpes. Souvent le nouvel arrivant, qu'il soit résident permanent ou saisonnier, achète ou fait construire une villa avec jardin (et, éventuellement, piscine) et se déplace quotidiennement en automobile.***

Ce mode de développement a évidemment des limites sur un territoire aussi contraint géographiquement que celui de la Côte d'Azur : on dénonce depuis plusieurs décennies le « bétonnage » du littoral et la banalisation des paysages ; par ailleurs les réseaux routiers sont de plus en plus saturés. Désormais, les coûts du foncier atteignent ceux de l'Île de France et nombre de familles sont contraintes d'habiter dans le département du Var, plus accessible financièrement. Les collectivités locales, qui ont construit leur développement sur l'accueil de ces nouveaux arrivants, n'ont pas suffisamment pensé aux conséquences que cela pouvait entraîner pour l'ensemble du territoire.

C'est dans ce contexte que les services de l'Etat ont décidé en 2007 d'engager différents acteurs des Alpes Maritimes (le Conseil général, les acteurs économiques, les intercommunalités) dans une réflexion prospective sur l'avenir possible du département à l'horizon 2020.

Dans un contexte marqué par des jeux d'acteurs complexes, il ne s'agissait pas pour l'Etat de porter un jugement sur les choix de développement des collectivités. L'objectif de cette démarche était plutôt de s'interroger collectivement sur les ressorts de développement du département, sur ses logiques de fonctionnement, et sur les conséquences prévisibles à moyen terme.

Devant l'évidence des conclusions de la réflexion collective (le département, dans son mode de fonctionnement actuel, se dirige à moyen terme vers une inévitable asphyxie), les acteurs ont décidé de poursuivre le travail partenarial pour tenter de construire pour les Alpes Maritimes un nouveau modèle de développement. Le changement de cap n'est évidemment pas facile à engager, mais le contexte de double crise énergétique et économique constitue aussi une invitation à revisiter certains choix de développement.

*Frédéric Weill, consultant en prospective et stratégie des territoires  
Juin 2009*